



Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 20 avril à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Régis SARAZIN, Maire.

Présents : Mme Hélène CHOPART, Mme Hélène LECOINTRE, Mme Gwendoline MICHENET, M. Renaud ZUPPINGER, Mme Sandrine TOSCANELLI, Mme Josiane JURACEK, Mme Joséphine BAERT, M. Ralph GAÏL, Mme Bernadette MAILLARD, M. Nicolas FAYETTE, M. Thomas MOINDROT, M. Hicham HAFID, M. Jean-Michel CAZI, M. Arnaud LOEWENSTEIN, M. Redouane MAHRACH, M. Philippe BOTTIN, Mme Souad ANCELOT, Mme Christine FONTAINE.

Absents excusés qui ont donné pouvoir : Mme Catherine AMADO a donné pouvoir à M. Régis SARAZIN, Mme Noémie LOUREIRO a donné pouvoir à Mme Josiane JURACEK, M. Pascal GENTIL a donné pouvoir à M. Philippe BOTTIN, M. Grégory PERON a donné pouvoir à M. Redouane MAHRACH, Mme Catherine JEULLAIN a donné pouvoir à Mme Joséphine BAERT, Mme Armelle BATISSE a donné pouvoir à Mme Hélène LECOINTRE, M. Frédéric MUCHEMBLED a donné pouvoir à M. Régis SARAZIN, M. Alexis BLONDEAU a donné pouvoir à M. Arnaud LOEWENSTEIN.

Absents non excusés : Mme Florence SUTRE.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine TOSCANELLI.

Ouverture de la séance à 20h00.

Monsieur Régis SARAZIN procède à l'appel et présente l'ordre du jour.

Approbation du précédent conseil à l'unanimité.

I. FINANCES / CULTURE

1. Approbation de l'avenant n°1 au Fonds d'Aménagement Communal (FAC) de la Commune de Nanteuil-les-Meaux : modification du programme d'actions Perception et contrôle de la TCCFE par le SDESM

M. Arnaud LOEWENSTEIN, adjoint au Maire en charge de la Vie sportive et culturelle et du Patrimoine présente le point et précise qu'un contrat de Fac a été signé le 30 janvier 2020 entre le Département de Seine-et-Marne et la Ville de Nanteuil-Lès-Meaux.

Les deux premières opérations, à savoir la construction d'un ALSH et la réalisation d'un terrain de foot synthétique, ont été réalisées.

Le projet d'un multi-accueil de 30 berceaux n'étant plus dans le projet de la Ville, il est proposé la réalisation d'un espace culturel dans un bâtiment existant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le programme de la 3^{ème} opération du FAC et de soumettre cette modification au Conseil Départemental.

2. Approbation de demande de subvention auprès de la Région Ile de France dans le cadre du Programme « Réhabiliter plutôt que construire »

M. Arnaud LOEWENSTEIN précise qu'une subvention peut être sollicitée au titre de l'appel à projets « Réhabiliter plutôt que construire » pour la réalisation d'un espace culturel. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réaliser un espace culturel dans un bâtiment existant sis 2 avenue Raymond Marchand et autorise Monsieur le Maire à solliciter ladite subvention.

II. SERVICES TECHNIQUES

3. Adhésion au groupement de commande du SDESM – maintenance éclairage public 2023-2026 et autorisation de signature de la convention constitutive du groupement de commandes

Le point est présenté par M. Philippe BOTTIN, Maire-Adjoint en charge des travaux. Il précise que la commune est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM). Le SDESM coordonne l'actuel groupement de commande pour l'entretien et la maintenance de l'éclairage public qui s'achève au 31 décembre 2022, propose de relancer un nouveau groupement de commande à l'échéance du précédent et d'en assurer la coordination pour 4 ans (du 1^{er}/1/2023 au 31/12/2026).

La commune a un besoin propre de maintenance du réseau d'éclairage public sur son territoire, et qu'il serait opportun pour elle d'adhérer à ce groupement pour bénéficier de cette mutualisation et des effets de la massification d'une telle démarche de regroupement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes ; approuve les termes de la convention constitutive et ses annexes et autorise M. le Maire à signer ladite convention constitutive et tout document s'y rapportant.

III. ENFANCE JEUNESSE

4. Autorisation de signature du contrat tiers-payant du forfait Imagine R pour l'année scolaire 2022-2023

M. Redouane MAHRACH, Maire-Adjoint en charge du Temps périscolaire, de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse, précise la volonté de la ville d'aider les familles aux financements des transports scolaires pour les collégiens et les lycéens pour l'année scolaire 2022-2023. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la signature du contrat avec le GIE Commutitres et décide la prise en charge partielle de la carte Imagine R pour un montant à hauteur de :

De **15 €** par carte pour les collégiens

De **145 €** par carte pour les lycéens

IV. URBANISME

5. Exercice du droit de préemption SAFER – parcelles « les Servins » cadastrées section G n°72-79-94 de contenance 1 163m²

Mme Hélène CHOPART, Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat explique que la commune travaille avec la SAFER pour le projet « reconquérir les endroits abandonnés ». En effet, la commune souhaite réhabiliter les bords de Marne.

De ce fait, M. le Maire exerce son droit de préemption.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition auprès de la SAFER des parcelles sises à NANTEUIL-LES-MEAUX lieudit « Les Servins » cadastrées section G n° 72-79-91 de contenance 1 163m² au prix de 2000 € hors frais SAFER et de notaire.

V. QUESTIONS DIVERSES

- Accueil d'une famille ukrainienne composée d'une femme et de ses deux enfants ainsi que la grand-mère

- Prise d'un arrêté d'interdiction de chichas

- Ouverture du square Charles de Gaulle vendredi 22 avril. Les horaires de fermetures sont 17h30 en hiver et 20h30 en été
- Rappel des élections législatives des 12 et 19 juin
- Projet d'une piscine intercommunale sur la commune. 5 propositions remises en juillet par le soumissionnaire

→ **Dates à venir :**

- Vendredi 22 avril : Cérémonie d'hommage aux victimes de la déportation
- Second tour des Présidentielles le dimanche 24 avril
- 23 et 24/04 : fête de la Saint-Georges
- 30 avril : remise des composteurs aux administrés qui ont été tirés au sort
- 8/05 : commémoration de la Victoire du 8-Mai-1945
- 10/05 : thé dansant pour les seniors
- 14/05 : cross Je cours pour Marion + conférence sur le harcèlement le 20/05
- 15/05 : marché campagnard
- 19-21/05 : festival du rire

Fin 20h40

